

Le 26 septembre 2017

Monsieur Claude Métivier
Secrétaire et directeur général
Tribunal administratif du travail
900, boulevard René-Levesque Est, 5^e étage
Montréal (Québec) G1R 6C9

OBJET : Cession partielle

Monsieur Métivier,

Conformément à l'article 29 de Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales, nous vous informons qu'il y aura une cession partielle des activités d'un établissement à un autre établissement.

En effet, les activités de l'Hôpital Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal seront transférées au Centre intégré universitaire de santé et service sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

La date prévue de cette cession partielle est le 27 novembre 2017.

Veillez agréer, Monsieur Métivier, l'expression de nos sentiments distingués.



Tania Crépault, CRIA
Conseillère en relations de travail
DRHAj

c. c. Madame Nathalie Dubé, directrice adjointe, DRHAJ